



CENTRALE CANINE

Aubervilliers, le 18 mai 2016

Monsieur Imré HORVATH
Président de l'A.C.T. du Centre-Val de Loire
BAZON
37240 CUSSAY

Sec/CED/cm – 284

Monsieur le Président,

Vos explications permettent de constater que les membres de l'Association Canine Régionale du Centre devenue Association Canine Territoriale Centre-Val de Loire ont bien été convoqués à l'assemblée générale extraordinaire du 5 mars dernier.

A l'assemblée générale du 2 juillet prochain vous devez convoquer de la même façon tous les membres et même ceux qui n'ont pas payé la cotisation 2016 mais ces derniers ne recevront pas le matériel de vote et ne pourront voter à l'assemblée générale que s'ils acquittent leur cotisation avant de pénétrer dans la salle.

Il semble prudent de bien différencier lors du scrutin les membres présents ayant le droit de vote et ceux n'ayant pas ce droit.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments très distingués.

Christian EYMAR-DAUPHIN
Président de la SCC